

Commission de Suivi de Site (CSS)

Installation de stockage de déchets non dangereux « le Balançon » - commune du Cannet-des-Maures

Réunion du 22 Avril 2021
- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLÉANTS SUIVANT ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 13 AVRIL 2021

COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »

BITZ Olivier	SOUS-PRÉFECTURE DE BRIGNOLES	Présent
ROMAN Olivier	DRÉAL PACA - UD 83	Présent
	ARS	Représenté
	DDTM	

COLLÈGE « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »

Titulaires

LONGOUR Jean-Luc	MAIRIE DU CANNET DES MAURES	Présent
DRAGONE Jean-Michel	MAIRIE DU LUC EN PROVENCE	Présent
GYNOUVES Dennis	MAIRIE DES MAYONS	
BETTENCOURT Sophie	MAIRIE DE GONFARON	Présente
CAVALLIER François	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR	

Suppléants

MARTOS Pierre	MAIRIE DU CANNET DES MAURES	
BOULANGER Véronique	MAIRIE DU LUC EN PROVENCE	
WICQUART Serges	MAIRIE DES MAYONS	Présent
RAMOUL Béatrice	MAIRIE DE GONFARON	
LAIN Dominique	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR	

COLLÈGE « EXPLOITANTS »

Titulaires

ANTONSANTI Hervé	GRUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT / VALTEO	Présent
YUSTE Christine	GRUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT / VALTEO	Présente

Suppléants

THIERY Laurent	GRUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT / VALTEO	Présent
CELICIA Carole	GRUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT / VALTEO	

COLLÈGE « SALARIÉS »

Titulaire

MARTIN Henri	GRUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT / VALTEO	Présent
STEBIG Nathalie	GRUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT / VALTEO	Présente

Suppléant

DANESI Guy	GRUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT / VALTEO	
BONIFACIO Philippe	GRUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT / VALTEO	

COLLÈGE « RIVERAINS OU ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »

Titulaires

GARCIA Paul	ASSOCIATION « ÉTHIQUE ENVIRONNEMENT »	Présent
DUMONT William	UDVN-FNE 83	
OGET Daniel	RIVERAIN	
PERRIN Didier	COMITÉ DE DÉFENSE DU CADRE DE VIE DU TERRITOIRE DES MAURES	

Suppléants

BAILE Robert	ASSOCIATION « ÉTHIQUE ENVIRONNEMENT »	Présent
PIERRE Michel	UDVN-FNE 83	Présent
VERGARI Christian	COMITÉ DE DÉFENSE DU CADRE DE VIE DU TERRITOIRE DES MAURES	

AUTRES PRÉSENTS NON DÉSIGNÉS DANS L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
SECRETARIAT

JEAUNEAU Nicolas	CYPRES	Présent
TREGLIA Mélanie	CYPRES	Présente

COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »

FLACHET Joelle	SOUS-PRÉFECTURE DE BRIGNOLES	Présente
-----------------------	------------------------------	----------

La réunion débute à 09h30.

L'accueil est fait par Monsieur le Sous-Préfet de Brignoles qui présente l'ordre du jour de la réunion.

QUORUM

Membres : 17
 Quorum : 9 (la moitié des voix délibératives)
 Majorité : 12 (deux-tiers des présents ou représentés)

NOMBRE DE PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

COLLÈGE ÉTAT (5 VOIX / MEMBRE)	2 PRÉSENTS	1 POUVOIR / 4 MEMBRES	15 VOIX
COLLÈGE COLLECTIVITÉS (4 VOIX / MEMBRE)	4 PRÉSENTS	0 POUVOIR / 5 MEMBRES	16 VOIX
COLLÈGE EXPLOITANT (10 VOIX / MEMBRE)	2 PRÉSENTS	0 POUVOIR / 2 MEMBRES	20 VOIX
COLLÈGE SALARIÉS (10 VOIX / MEMBRE)	2 PRÉSENTS	0 POUVOIR / 2 MEMBRES	20 VOIX
COLLÈGE RIVERAINS / ASSO (5 VOIX / MEMBRE)	2 PRÉSENTS	0 POUVOIR / 4 MEMBRES	10 VOIX

TOTAL : 12 PRÉSENTS – 1 REPRÉSENTÉ = 13 MEMBRES (SOIT 81 VOIX) SUR 17 MEMBRES (100 VOIX).

La Commission de Suivi de Site peut délibérer valablement.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CSS DU 2 JUILLET 2019
Résolution :

Le compte-rendu de la commission de suivi de site du 2 juillet 2019 est approuvé.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 81

ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU

Il est demandé aux participants de désigner un nouveau membre pour le collège salarié, Monsieur Poinclou étant parti à la retraite.

Après délibérations entre Madame Steibig et monsieur Martin, Madame Steibig est finalement désignée pour représenter le collège salarié.

Sont désignés pour constituer le bureau de la commission de suivi de site :

Président : M. le sous-Préfet de Brignoles
 Administrations : DREAL
 Collectivité : M. LONGOUR (Le Cannet-des-Maures)

Exploitant	:	M. ANTONSANTI
Salariés	:	Mme STEIBIG
Riverains/Associations	:	M. DUMONT (UDVN)

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 87

BILAN ANNUEL DES ACTIVITÉS DU SITE DEPUIS LA DERNIÈRE CSS ET PROJETS 2021

Mme Yuste présente un diaporama (en annexe).

EXPLICATIONS ET QUESTION

Situation du site

Diapo 3 : Nous sommes actuellement dans un suivi de long terme, le site a terminé son exploitation en août 2018 et nous sommes actuellement en attente de l'arrêté préfectoral de post-exploitation.

Diapo 4 : Le site a arrêté les activités de stockage et de traitement des déchets. La période de suivi long terme dans laquelle nous sommes actuellement devrait durer vingt-cinq ans.

Diapo 5 : Nous maintenons toutes les activités de surveillance du site ainsi que des activités de transfert-transit.

Activité de transit

Diapo 8 : Le stock permanent sur le site est toujours inférieur à 100m³

Quai de transfert : Les bennes les plus petites sont transférées vers un semi-remorque afin de diminuer le nombre de véhicules en circulation.

Aménagements et travaux

Diapo 9 : Nous avons pour objectif de couvrir le site afin d'éviter que la pluie ne pénètre dans le massif de déchets. Les travaux de couverture ont été impactés par la grande pluviométrie de l'hiver 2019, il a été nécessaire de les arrêter et d'en recommencer une partie.

Nous avons dû changer les chaudières pour les adapter à l'évapoconcentrateur en place.

Diapo 10 : En 2018 nous avons mis en place une couverture temporaire.

Pluviométrie

Diapo 11 : Pluies courantes dans la vie du site.

Diapo 12 : l'année 2020 a été une année plutôt moyenne à sèche au niveau pluviométrique.

Traitement du Lixiviât

Diapo 13 : Les lixiviats sont traités par osmose inverse et par évapoconcentration. Les concentrats sont renvoyés vers les bassins de stockage.

Diapo 15 : L'osmose inverse permet de traiter les lixiviats en extrayant 50 à 60% d'eau déminéralisée et l'évapoconcentrateur permet d'obtenir des taux de conversion plus importants.

Un arrêt de plusieurs mois s'est produit en 2019 pour l'évapoconcentrateur car nous avons eu besoin de changer l'oxydeur thermique ainsi que la chaudière. En 2020 il y a également eu un arrêt de l'évapoconcentrateur, car le sécheur de boues, qui était à l'arrêt depuis 2015, a été démantelé.

Durant les arrêts, les traitements se font uniquement par osmose inverse.

A partir de 2008 la pluviométrie a beaucoup augmentée et il a fallu équiper le site afin d'équilibrer le bilan hydrique du site. L'osmose inverse ne permettait pas de générer assez de perméat pour maintenir le bilan hydrique de l'installation. Nous bénéficions d'un dégrèvement de TGAP à l'époque où le site était en exploitation, grâce à ces nouvelles installations.

Traitement du biogaz

Diapo 17 : Nous avons changé la torchère qui était surdimensionnée (la quantité de biogaz ayant été réduite, il a fallu changer la torchère pour qu'elle soit mieux adaptée au nouveau volume).

La nouvelle torchère nous permet de fonctionner lors des arrêts de l'évaporateur. Il est possible de faire fonctionner les deux en même temps (torchère plus évaporateur).

Diapo 18 : Nous avons un projet d'injection du biogaz dans les réseaux de gaz naturel qui a été avorté du fait que le point de réinjection du gaz traité se trouve aux Arcs, très loin du site. Le financement conséquent qui nous aurait permis de nous raccorder à ce point a fait que le projet a été abandonné, le bilan financier n'étant pas viable.

Monsieur Dragone : Est-il prévu de récupérer ces biogaz et/ou de les transformer en énergie électrique (centrale thermique) ?

Monsieur Bitz : Je suis étonné que par rapport à la taille de la structure nous n'arrivons pas à atteindre un équilibre économique.

Monsieur Longour : Le volume brûlé par la torchère est important : il y a tout de même un stock important de biogaz.

Madame Yuste : Nous avons envisagé la production d'électricité il y a longtemps, mais nous n'avons pas obtenu le permis de construire.

Monsieur Bitz : J'ai été interpellé par le fait que l'on dispose d'une torchère et que cette énergie parte en fumée.

Madame Yuste : Le volume de biogaz que nous produisons paraît impressionnant mais ne pourrait en réalité ne faire fonctionner qu'un tout petit moteur électrique, ce qui ne serait pas nécessairement très intéressant en termes d'investissement. De plus, le site étant maintenant fermé, la production de biogaz devrait décroître très rapidement. Le site n'est pas pérenne sur 10 ans en termes de production de biogaz, il est donc difficile d'investir sur le long terme.

Monsieur Bitz : Des technologies exploitant le biogaz sont développées dans le monde agricole. J'entends ce que vous dites sur la rentabilité, mais il est étonnant que l'on ne se soit pas posé la question il y a 10 ou 15 ans.

Madame Yuste : Sachez que le site disposait d'une unité de séchage de boue. Le biogaz était utilisé pour sécher les boues jusqu'en 2015. A partir de 2015, l'évapoconcentrateur a été utilisé pour valoriser le biogaz. Une fois le site fermé et la chaudière et l'oxydeur changés, nous n'avons plus eu les mêmes besoins de valorisation de biogaz.

Hervé Antonsanti : Le groupe transforme du biogaz sur d'autres sites. En 2000 le site avait un projet de production d'électricité à partir du biogaz qui a été avorté. A l'heure actuelle l'enjeu principal du site est de traiter correctement les lixiviats et parallèlement de valoriser le biogaz, les deux se font grâce à l'oxydeur couplé » à l'évapoconcentrateur. Depuis 2020, nous avons utilisé au mieux les installations en nous adaptant à ces changements tout en maintenant une élimination du biogaz (afin de ne pas le laisser partir à l'atmosphère). Notre objectif est de bien préparer les 30 prochaines années.

L'équipe est très investie et nous avons les compétences nécessaires sur site. Nous serons plus performants dans les prochaines années car nous brûlons le gaz pour évaporer les lixiviats.

Monsieur Pierre : Au lieu d'investir dans un groupe électrogène, ne pouvez-vous pas le louer ?

Madame Yuste : Le projet de réinjection n'étant plus d'actualité, nous allons réfléchir à d'autres possibilités. Nous ne pouvons pas investir dans un groupe électrogène mais nous pouvons envisager sa location si cela est possible.

Monsieur Dragone : Et le stockage de biogaz pour le transport routier ?

Madame Yuste : Nous y avons également réfléchi mais le problème qui se pose avec cette solution est qu'elle nécessite une flotte de véhicules assez conséquente, ce qui n'est pas le cas autour du Cannet.

Monsieur Bitz : Des transporteurs sont présents à proximité du Cannet, de plus les métropoles subventionnent ce type de projets.

Monsieur Antosanti : Nous avons implanté une station de GNV à Draguignan, ces techniques nous sont donc familières. Concernant le site du Cannet-des-Maures, le raccordement avec GRDF n'était pas possible à ce stade, nous pourrions réessayer lorsque nous serons en post exploitation.

Via la station de Draguignan, nous disposons de la plus grosse flotte de collecte de bennes alimentées avec du gaz. En effet, dans le cadre d'un programme de la collectivité, nous avons pu faire en sorte que la flotte soit de plus en plus importante. Cette station se situe sur un de nos sites, elle nous appartient, elle alimente une flotte de bennes et de gros porteurs. Pour implanter une nouvelle station, il est nécessaire de disposer d'un site qui regroupe suffisamment de véhicules pour justifier l'investissement.

Ces dossiers pourront être réenvisagés lorsque la couverture du site sera terminée.

Analyses environnementales

Diapo 20 : Le site est équipé d'un réseau de 8 piézomètres, les résultats se trouvent dans le rapport d'activité.

Monsieur Pierre : Très peu d'analyses sont réalisées.

Madame Yuste : Les analyses réglementaires sont réalisées.

Monsieur Pierre : Les mesures sont trop disparates pour donner une idée cohérente de la situation. Il est possible d'acheter un petit appareil permettant de faire des mesures en continu sur la qualité de l'air. Le public attend des mesures automatisées en continu. De plus il existe d'autres gaz, notamment à la torchère, est-ce que ces derniers sont mesurés ? Quid des émanations diffuses ?

Madame Yuste : Au début de l'année 2020 nous étions à la limite d'un dépassement car nous avons reconnecté le biogaz qui a apporté un afflux à la torchère. Depuis ça s'est stabilisé. Cette période de travaux apporte des fluctuations sur les apports en biogaz. Nous allons atteindre la stabilité au 2eme semestre 2021.

Nous sommes déjà équipés des appareils de mesures que vous évoquez, nous réalisons ces mesures au quotidien pour régler les puits et optimiser la gestion du biogaz. Concernant les autres gaz que vous mentionnez, des bureaux d'études spécialisés sont chargés d'effectuer ces mesures, les résultats sont plutôt très positifs hors partie travaux.

Monsieur Pierre : Nous aimerions avoir un rapport sur les émissions diffuses. D'ailleurs ces émissions s'appliquent pour le bilan et la taxe carbone.

Diapo 21 : L'astreinte incendie est composée d'un cadre d'astreinte et un conducteur d'engin.

Monsieur Baile : Pourrait-on parler plus sérieusement de la re-végétalisation du site ? Elle n'avance pas très vite.

Madame Yuste : La re-végétalisation ne peut être lancée que lorsque les couvertures ont été réalisées. Nous sommes en train de finaliser les travaux de couverture et la re-végétalisation sera faite à l'automne, qui est une saison favorable aux plantations.

Visites d'inspection

Diapo 22

Monsieur Roman : Les visites qui ont eu lieu en 2019 et 2020 sont celles présentées sur le diaporama, une visite sur ces mêmes thématiques a eu lieu début 2021.

A la suite de ces visites il a été nécessaire de reprendre certains aménagements par rapport aux apports pluviométriques. Il a également été noté qu'il y aurait des compléments à apporter au niveau du couvert végétal sur le dôme 3.

Concernant la valorisation du biogaz, une étude technico économique sera probablement demandée pour valider les propos qui ont été tenus lors de la présente réunion.

Perspectives et projets 2021

Diapo 24 : Point 3 : Il était nécessaire de finir la couverture et la re-végétalisations afin de pouvoir mettre en place le parc photovoltaïque. Nous avons demandé au bureau d'étude s'occupant du dossier de revenir vers nous avec un projet détaillé. Nous espérons réunir l'ensemble des éléments avant la fin de l'été afin que nous puissions lancer le projet avant fin 2021 pour une mise en exploitation en 2024. Le parc est envisagé sur le dôme des sites 2, 3 et 4.

Monsieur Longour : Nous avons été en conflit pendant des années, mais il faut reconnaître le travail réalisé. Les performances sont à améliorer sur le biogaz et le lixiviat. Concernant les émanations, des plaintes sont remontées via Atmosud sur les mauvaises odeurs présentes autour du site bien que je comprenne que ce ne soit pas facile de couvrir le site.

Concernant le quai de transfert, va-t-il rester en place encore longtemps ? Vous vous trouvez en plein cœur d'une réserve nationale et une dizaine de camions transitent par jour, ce n'est pas compatible avec les efforts qui sont fait et l'intégration dans une réserve naturelle. Ce quai de transfert n'est pas pérenne.

Concernant le photovoltaïque, nous sommes volontaires pour collaborer à sa mise en place, nous pourrions en discuter ensemble lors d'un rendez-vous.

Monsieur Antosanti : Merci pour la proposition de rendez-vous. Concernant le quai de transfert, il est possible d'aller sur le site de Pierrefeu de Var jusqu'en 2022.

Monsieur Dragone : Concernant les odeurs, le mistral étant dominant, les effluves partent vers l'est. Les odeurs sont moins fréquentes mais restent intenses. Je reconnais tout de même la qualité de votre travail et votre effort pour améliorer la situation. Il faut encore améliorer le rendement post exploitation notamment sur les biogaz.

Monsieur Bitz : Concernant le projet de parc photovoltaïque, l'état sera pleinement à vos côtés. De plus, ce projet n'implique pas de défrichement de zones naturelles, ce qui est une très bonne chose.

Monsieur Roman : Les panneaux photovoltaïques sont pris en compte dans l'arrêté préfectoral mais sont antinomiques avec la plantation d'arbustes qui a été choisie. En ce sens nous souhaiterions assister à vos réunions afin que nous n'ayons pas à changer l'arrêté en permanence. Planter de la végétation pour installer ensuite des panneaux photovoltaïques ne me paraît pas être une stratégie pertinente.

Monsieur Antosanti : Il est impératif pour nous que nous puissions entrer en post exploitation. Si le projet photovoltaïque nous retarde sur ce point je demanderais que le dépôt de permis de construire soit retiré. Nous sommes prêts à dépenser l'argent qu'il faudra pour que le projet se fasse, cependant, pour le moment notre priorité est de fermer le site et passer en post exploitation.

Monsieur Roman : Il est toujours possible de rédiger un arrêté préfectoral à tiroirs avec plusieurs options.

Monsieur Antosanti : Nous essayerons de travailler dans ce sens.

Monsieur Longour : Il faudrait se réunir pour décider ensemble d'une orientation. Ne plantons pas d'arbres sur les sommets et installons-y les panneaux photovoltaïques, privilégions la végétalisation des coteaux. J'aimerais volontiers m'associer à cette réflexion. Il faut que lorsqu'un arrêté préfectoral soit rédigé, une perspective soit déjà dessinée.

Monsieur Antosanti : Je suis d'accord, cependant nous avons un calendrier à respecter afin que nous puissions utiliser les provisions réalisées pour la post exploitation.

L'arrêté de post exploitation va permettre de valider les travaux. Nous avons impérativement besoin de passer cette étape.

Les différents points de l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion se termine à 11h30.
Clôture du sous-préfet.

Pour le Président de la CSS,
Le secrétaire général,



Serge ORTIS

I.S.D.N.D VALTEO

Commune du Cannet-des-Maures

Comité de Suivi de Site Bilan d'activité 2019 - 2020

Jeudi 22 Avril 2021 – Mairie du Cannet-des-Maures

Présentation générale du site

Présentation des activités 2019 et 2020

- Rappel sur les activités du site
- Vie administrative
- Un site triplement certifié
- Activité de transfert
- Aménagements et travaux
- Pluviométrie
- Traitement du lixiviat
- Traitement du biogaz
- Programme de surveillance
- Incidents
- Visites d'inspection et contrôles inopinés

Perspectives et projets 2021

OHSAS
18001

SECURITE

ISO
9001

QUALITE

ISO
14001

ENVIRONNEMENT



PIZZORNO
ENVIRONNEMENT
VALTEO



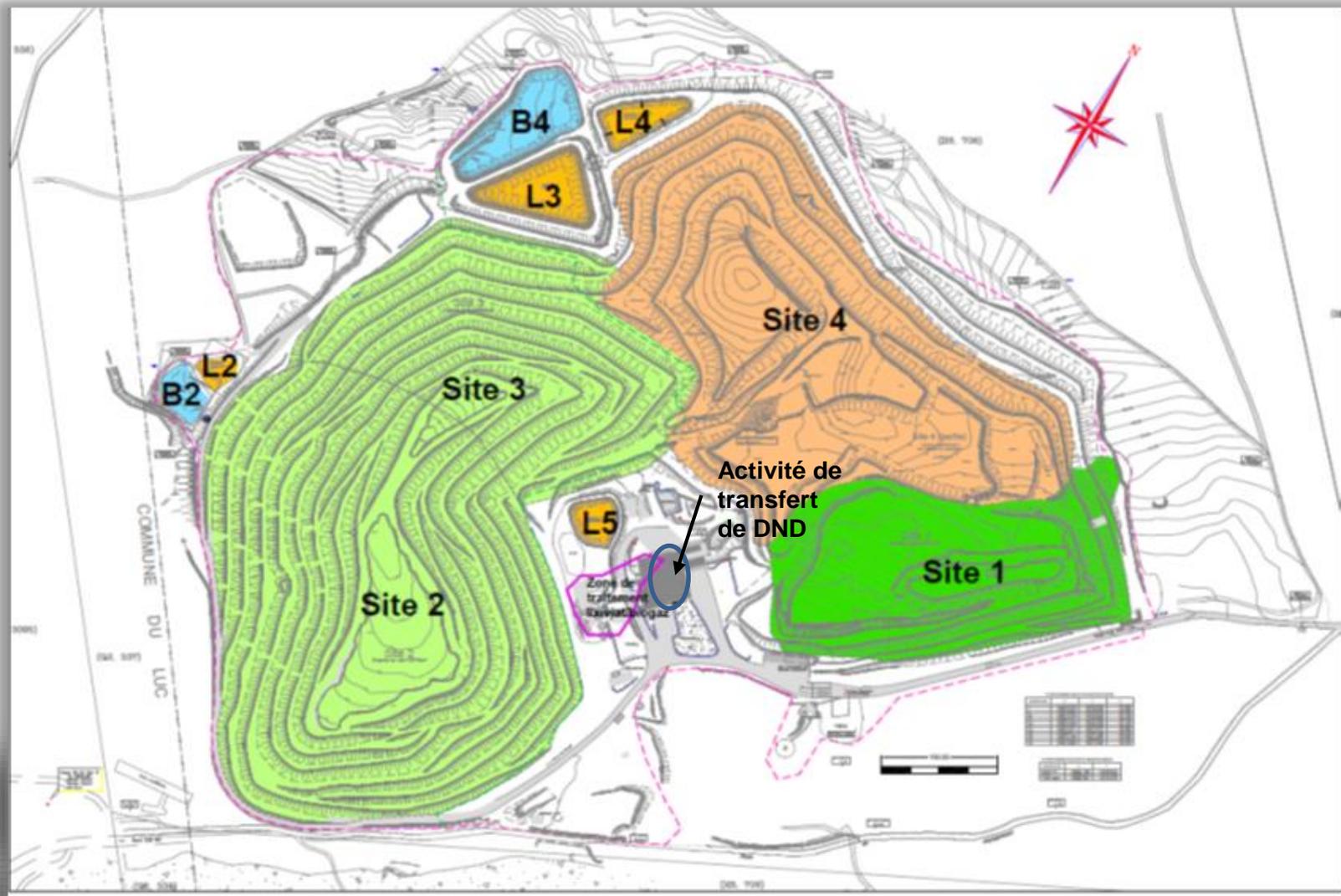
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE

I.C.P.E VALTEO

OHSAS 18001
SECURITE

ISO 9001
QUALITE

ISO 14001
ENVIRONNEMENT



PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS 2019 et 2020



I.C.P.E VALTEO

OHSAS
18001

SECURITE

ISO
9001

QUALITE

ISO
14001

ENVIRONNEMENT



ISDND en période de suivi long terme

- Arrête de l'exploitation du site 4 en août 2018
- En suivi long terme depuis
- Poursuite de toutes les activités de surveillance du site, entretien, suivi environnemental, gestion des eaux pluviales, gestion et traitement des lixiviats, gestion et traitement du biogaz...

Activité de transfert/transit

- Activité de transfert de DND depuis fin août 2018 liée à la fermeture de l'ISDND et aux besoins d'optimisation du transport
- Stock maximum inférieur à 100 m3



Sites 2+3

- Décembre 2020 : Transmission à la DREAL d'un dossier des oeuvres exécutées concernant la réalisation de la couverture et le suivi du site à réaliser pendant la période de post-exploitation
- Attente APc post-exploitation

Site 4

- 6 septembre 2018 : Transmission en Préfecture du Var d'un dossier de présentation des conditions de remise en état du site 4 et des modalités de suivi post-exploitation
- 9 juillet 2020 : Validation des travaux de couverture

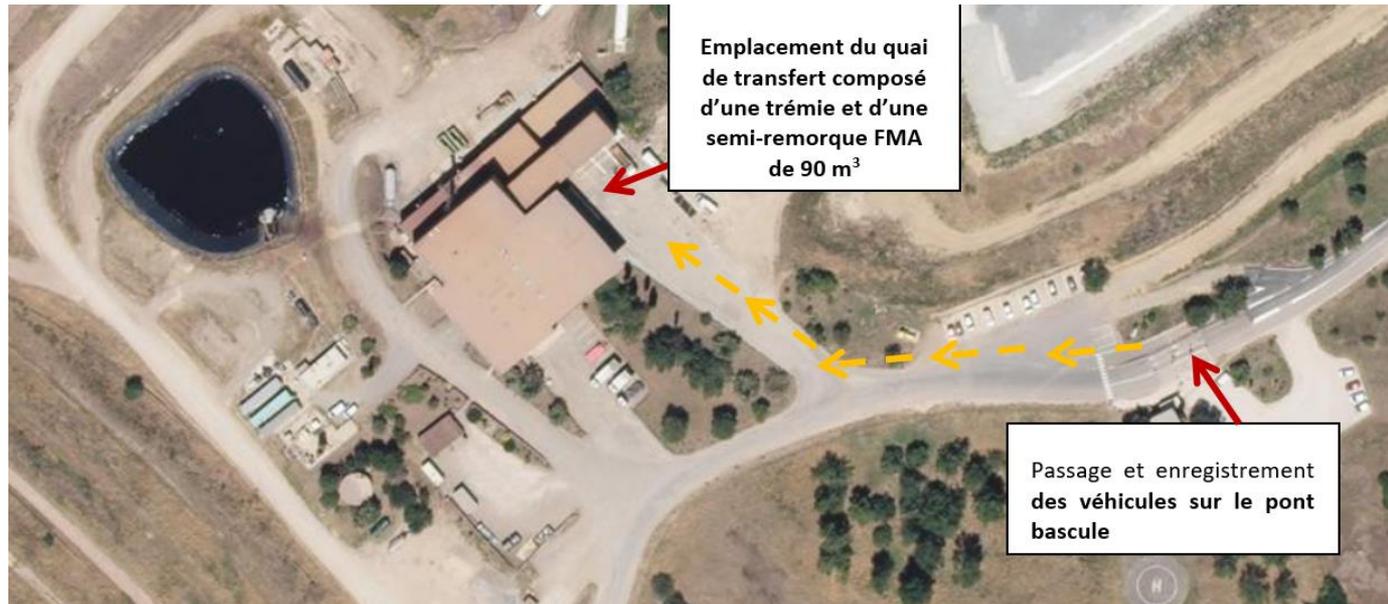
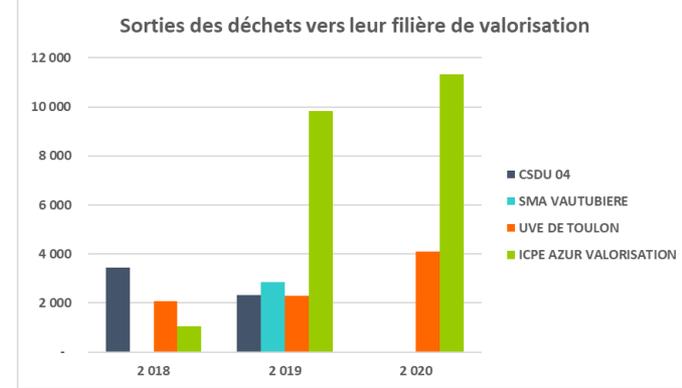
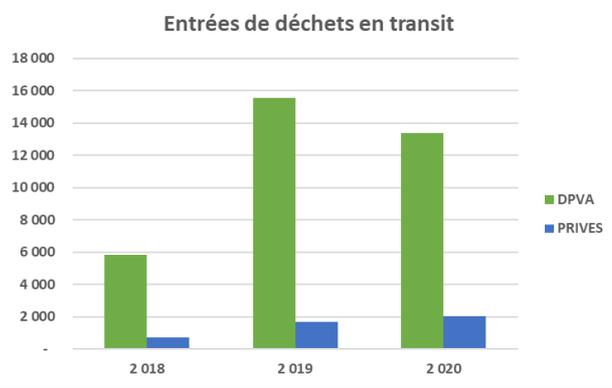
Autres

- AP du 19 novembre 2020 : portant modification de la composition des membres de la Commission de Suivi de Site

ISO 14 001, ISO 9001 et ISO 45001

- Site sous Système de Management Intégré
- Certification ISO 14001 depuis 1999
- Certification ISO 9001 obtenue en 2015
- Certification ISO 45 001 obtenue en 2019
- Triple certification renouvelée en août 2019.





Tonnages transités

17 240 tonnes de DND en 2019

15 420 tonnes de DND en 2020



OHSAS
18001

SECURITE

ISO
9001

QUALITE

ISO
14001

ENVIRONNEMENT

❖ Travaux des couvertures des sites 2 et 3

- Travaux de réaménagement et de couverture finale des sites 2 et 3
- Décapage des terres en place, pose d'un complexe d'étanchéité et de drainage.
- Mise en œuvre d'un réseau de descentes d'eau et fossés pour gérer les eaux de ruissellement sur la couverture finale,
- Reprise du réseau biogaz
- Reprise des travaux suite aux intempéries de l'hiver 2019
- Fin des travaux acté par levé final de géomètre le 3/12/2020
- DOE lié à la fin des travaux transmis à l'administration
- Revégétalisation



❖ Reprise des pistes périphériques des 2 et 3

❖ Mise en place d'une nouvelle chaudière / oxydeur thermique pour l'alimentation de l'évapoconcentrateur



OHSAS
18001

SECURITE

ISO
9001

QUALITE

ISO
14001

ENVIRONNEMENT

❖ Déploiement du réseau final de collecte de biogaz sur le site 4

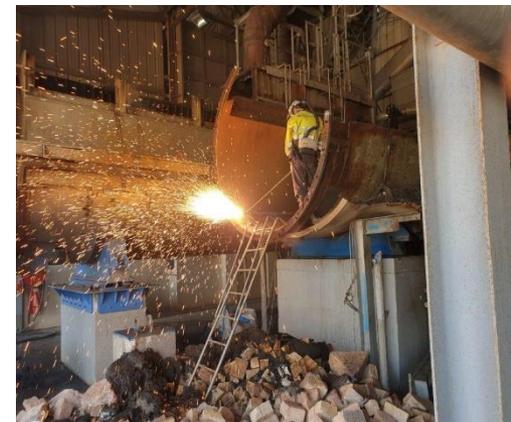
- Forage de 35 nouveaux puits dans le massif de déchet à des profondeurs de 10 à 35 m selon un maillage d'environ 40-50 mm
- Raccordement au réseau principal

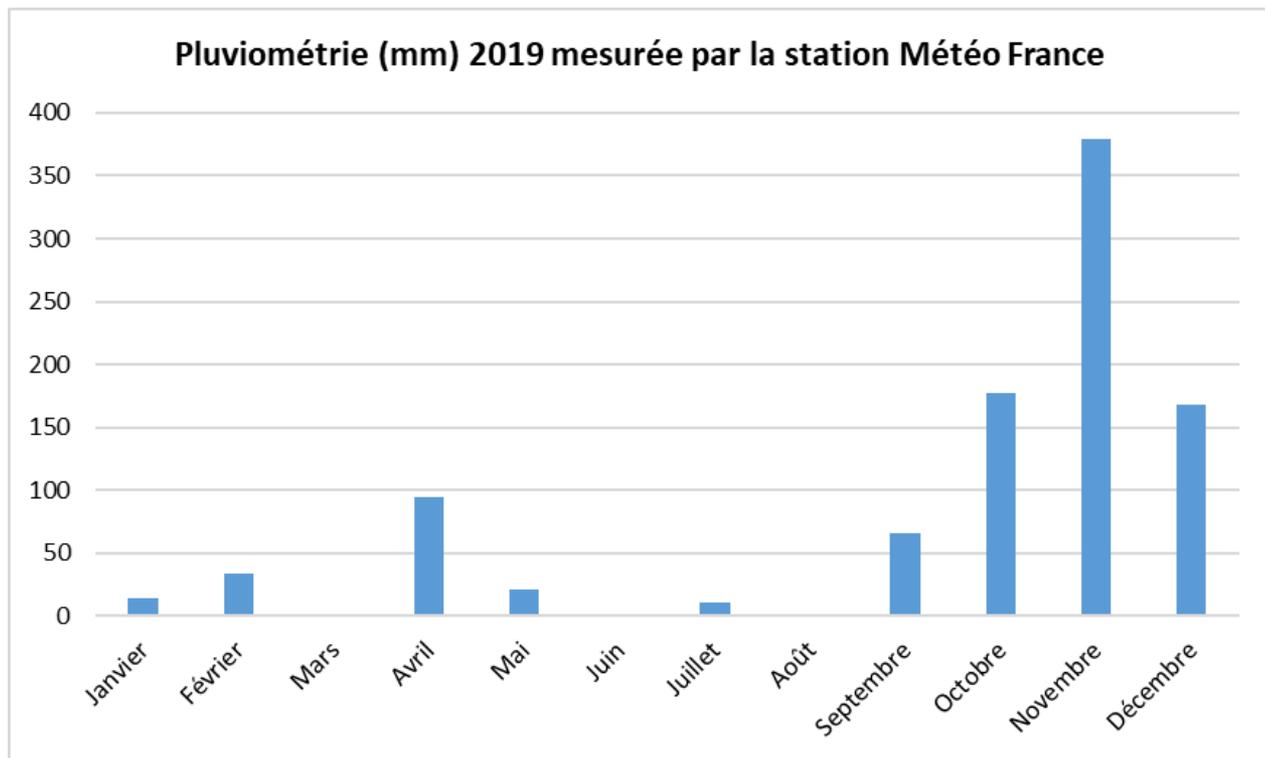


❖ Démantèlement de l'unité de séchage des boues

❖ Travaux de couverture du site 4

- Travaux de réaménagement et de couverture finale du site 4
- Pose d'un complexe d'étanchéité et de drainage
- Mise en œuvre d'un réseau de descentes d'eau et fossés pour gérer les eaux de ruissellement sur la couverture finale
- Reprise du réseau biogaz
- DOE lié à la fin des travaux prévu pour mai 2021
- Revégétalisation

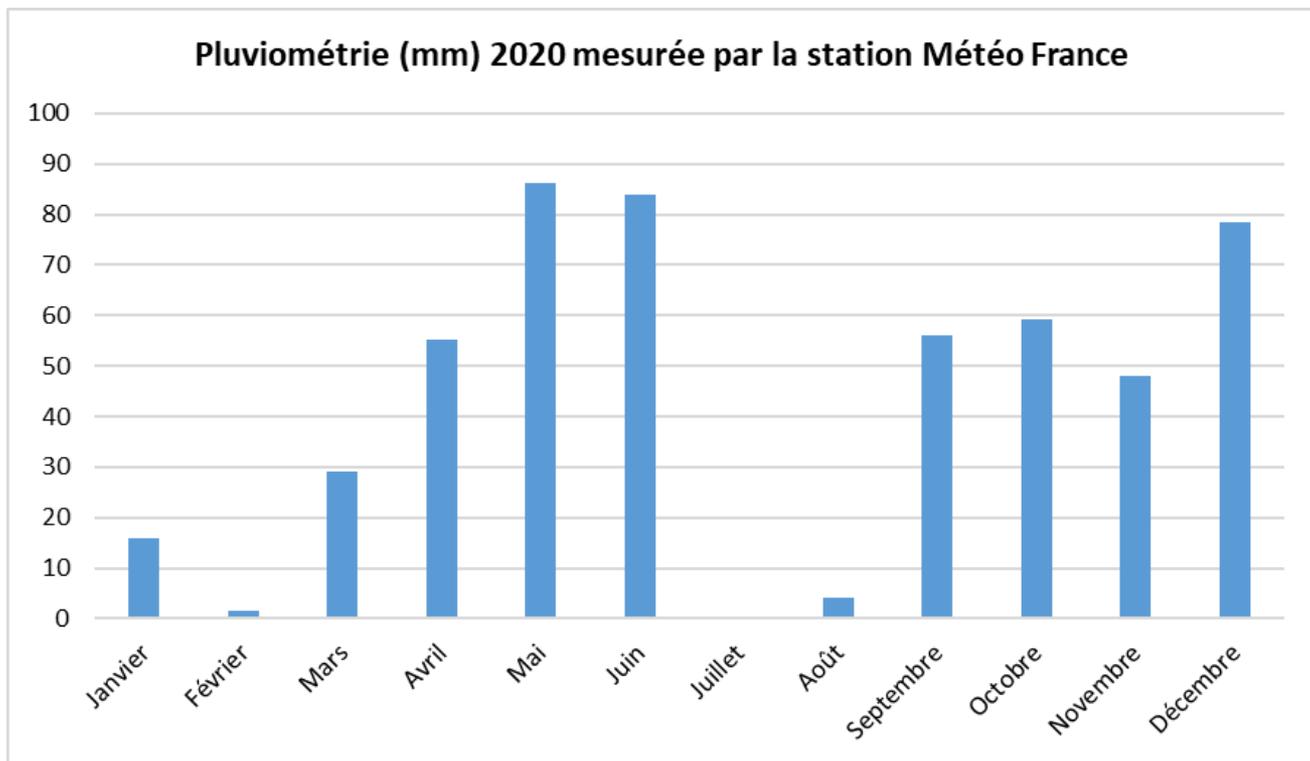




967 mm

Total annuel (1 404 mm en 2018)

724 mm au cours du 3^{ème} trimestre 2019



518 mm

Volumes de lixiviats/concentrats traités par osmose inverse en 2019

103 709 m³

Volume de lixiviat traité.

49 613 m³

Volume de concentrat produit.

46 978 m³

Volume de perméat produit.



OHSAS
18001

SECURITE

ISO
9001

QUALITE

ISO
14001

ENVIRONNEMENT



PIZZORNO

ENVIRONNEMENT

VALTEO

Volumes de lixiviats/concentrats traités par osmose inverse en 2020

109 369 m³

Volume de lixiviat traité.

49 891 m³

Volume de concentrat produit.

49 428 m³

Volume de perméat produit.



OHSAS
18001

SECURITE

ISO
9001

QUALITE

ISO
14001

ENVIRONNEMENT



PIZZORNO

ENVIRONNEMENT

VALTEO

Volumes de lixiviats/concentrats traités par évaporation en 2019

11 463 m³

Volume de concentrats

13 550 m³

Volume de condensats

649 m³

Volume de surconcentrats .

Les volumes sortants de condensats sont supérieurs aux volumes entrants (concentrats), du fait qu'ils passent dans la colonne de stripping où sont ajoutés de la vapeur vive et de l'ammoniaque (qui s'ajoutent au volume de condensats qui sont produits).



Volumes de lixiviats/concentrats traités par évaporation en 2020

10 631 m³

Volume de concentrats

10 942 m³

Volume de condensats

2 106 m³

Volume de surconcentrats .

Les volumes sortants de condensats sont supérieurs aux volumes entrants (concentrats), du fait qu'ils passent dans la colonne de stripping où sont ajoutés de la vapeur vive et de l'ammoniaque (qui s'ajoutent au volume de condensats qui sont produits).



Valorisation du biogaz dans le cadre du fonctionnement de l'unité d'évaporation des concentrats

Bilan activité 2019

- Nombre d'heures de fonctionnement : **5 890**
- Volume de biogaz valorisé : **219 145 Nm³**
- Taux de valorisation : **74 %**

Recours, seulement si nécessaire, au brûlage par torchère

- Nombre d'heures de fonctionnement : **322**
- Volume de biogaz brûlé : **50 228 Nm³**

OHSAS
18001

SECURITE

ISO
9001

QUALITE

ISO
14001

ENVIRONNEMENT

Valorisation du biogaz dans le cadre du fonctionnement de l'unité d'évaporation des concentrats

Bilan activité 2020

- Nombre d'heures de fonctionnement : **6 623**
- Volume de biogaz valorisé : **7 789 Nm³**
- Taux de valorisation : **34 %**

Recours, seulement si nécessaire, au brûlage par torchère

- Nombre d'heures de fonctionnement : **7 711**
- Volume de biogaz brûlé : **1 335 703 Nm³**



OHSAS
18001

SECURITE

ISO
9001

QUALITE

ISO
14001

ENVIRONNEMENT



Analyses environnementales

Analyse des eaux pluviales

Conformément à la réglementation, VALTEO a procédé à des contrôles (pH, température, conductivité puis analyses complètes) avant rejet des eaux dans le milieu naturel.

Dans le cas où in fine un paramètre ne serait pas conforme, les eaux sont transférées vers les lagunes de stockage des lixiviats pour être traitées.

Analyse et suivi des perméats

Eaux épurées, assimilables à de l'eau déminéralisée, issues du traitement de lixiviat par osmose inverse et par évapo-concentration

Contrôle qualité avant rejet en milieu naturel

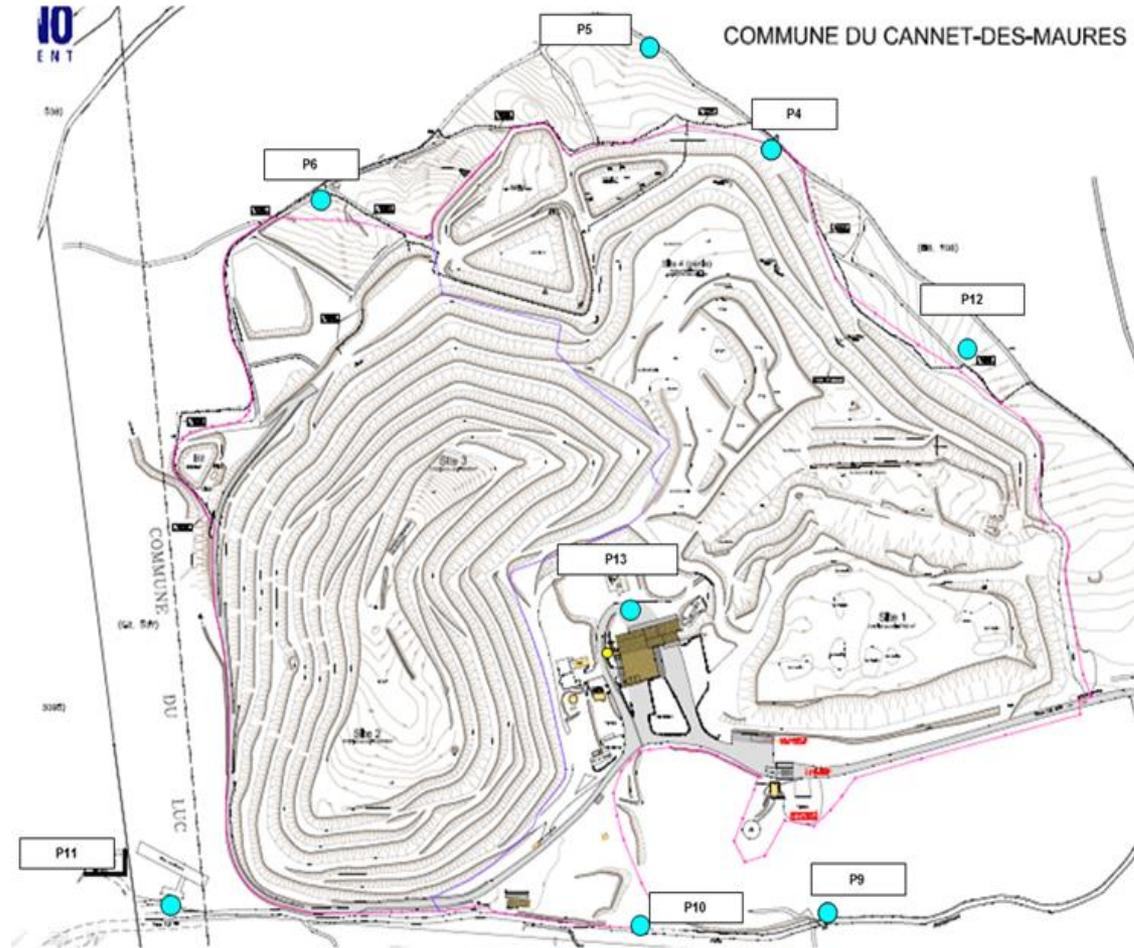
Régulation des volumes rejetés

Analyse des eaux souterraines

Réseau de 8 piézomètres

Analyse des rejets de biogaz et fumées de combustion de la torchère et de l'évapoconcentrateur 2019

Analyse des eaux souterraines selon un réseau de 8 piézomètres



Départs d'incendies

- Néant pour 2019 et 2020

Astreinte incendie mise en place tous les étés.

Autres

- Néant pour 2019 et 2020





Visites d'Inspection

- **20 mai 2019** : Travaux de couverture des sites 2, 3 et 4, les travaux d'exploitation, la gestion des eaux et le suivi post-exploitation.
- **6 novembre 2019** : Traitement des eaux, les travaux de couverture des sites 2, 3 et 4, les travaux d'exploitation et le suivi post-exploitation.
- **19 mai 2020** : Le mémoire de réhabilitation du site 4 (transmis à l'inspection des installations classées le 17/04/2020), la relecture du mémoire, l'analyse du programme de suivi post-exploitation, la description des travaux de couverture finale et la demande de complément (gestion des eaux).
- **27 octobre 2020** : L'avancement des travaux du chantier de couverture des sites 2, 3 et 4, la gestion des eaux, le suivi environnemental post-exploitation, le suivi des rejets atmosphériques et lixiviats



Contrôles inopinés

- **6 décembre 2019** : le laboratoire DEKRA a effectué un contrôle des rejets atmosphériques de l'oxydeur thermique. Les résultats se sont avérés conformes aux seuils réglementaires.
- **2 et 3 septembre 2020** : BUREAU VERITAS, mandaté par la DREAL a effectué un contrôle sur les perméats générés par les installations de traitement de lixiviats

PERSPECTIVES ET PROJETS 2021

- Signature de l'Arrêté Préfectoral complémentaire pour la post-exploitation des sites 2 et 3
- Finalisation de la couverture du site 4 et signature de l'Arrêté préfectoral complémentaire pour la post-exploitation du site 4
- Investigations pour la mise en place d'un parc photovoltaïque

MERCI DE VOTRE ATTENTION

